

REPUBLIQUE FRANÇAISE

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - 01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170385500018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE L'ILE D'OLERON

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	46
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	48
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	49
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	52
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
A4 - Etat des provisions	54
A5 - Etalement des provisions	55
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	56
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	57
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	64
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	65
C3.2 - Liste des établissements publics créés	66
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	67
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	68

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	69
------------------------------------------------------------	----

D2 - Arrêté et signatures

70

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 211703855	01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON Principal	BP 2020
--------------------------------	---------------------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6911
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	3839
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes de l'Ile d'Oléron	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
7653322,00	9253530,00	858,88	1136,25

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1231,87	939,00
2	Produit des impositions directes/population	882,65	500,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1311,56	1125,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	350,76	283,00
5	Encours de dette/population	1086,86	874,00
6	DGF/population	216,69	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5594	0,5630
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9946	0,9100
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2674	0,2520
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8286	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 844 906,91	9 114 211,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 730 695,91

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 844 906,91	9 844 906,91
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 805 460,80	3 189 640,91

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 192 479,00	332 290,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 476 008,89

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 997 939,80	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	14 842 846,71	14 842 846,71
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 164 347,00	0,00	2 264 347,00	2 264 347,00	2 264 347,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 675 948,00	0,00	4 706 610,00	4 706 610,00	4 706 610,00
014	Atténuations de produits	48 381,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 111 921,00	0,00	1 165 561,00	1 165 561,00	1 165 561,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 000 597,00	0,00	8 194 518,00	8 194 518,00	8 194 518,00
66	Charges financières	271 100,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
67	Charges exceptionnelles	759 360,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 036 057,00	0,00	8 563 518,00	8 563 518,00	8 563 518,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	100 000,00		203 208,91	203 208,91	203 208,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 058 000,00		1 078 180,00	1 078 180,00	1 078 180,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 158 000,00		1 281 388,91	1 281 388,91	1 281 388,91
TOTAL		10 194 057,00	0,00	9 844 906,91	9 844 906,91	9 844 906,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 844 906,91
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	150 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	430 950,00	0,00	254 931,00	254 931,00	254 931,00
73	Impôts et taxes	6 899 200,00	0,00	6 864 202,00	6 864 202,00	6 864 202,00
74	Dotations et participations	1 692 800,00	0,00	1 659 093,00	1 659 093,00	1 659 093,00
75	Autres produits de gestion courante	162 950,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 335 900,00	0,00	9 028 226,00	9 028 226,00	9 028 226,00
76	Produits financiers	13 990,00	0,00	13 985,00	13 985,00	13 985,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 371 890,00	0,00	9 064 211,00	9 064 211,00	9 064 211,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL		9 421 890,00	0,00	9 114 211,00	9 114 211,00	9 114 211,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	730 695,91
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 844 906,91
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 231 388,91	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 960,00	1 268,00	148 732,00	148 732,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	109 865,00	0,00	76 544,00	76 544,00	76 544,00
21	Immobilisations corporelles	1 134 491,98	148 654,00	1 274 882,00	1 274 882,00	1 423 536,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 801 237,00	641 485,00	645 515,80	645 515,80	1 287 000,80
	Total des opérations d'équipement	2 465 200,00	401 072,00	305 000,00	305 000,00	706 072,00
	Total des dépenses d'équipement	6 553 753,98	1 192 479,00	2 450 673,80	2 450 673,80	3 643 152,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 798 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	658 000,00	0,00	601 787,00	601 787,00	601 787,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 456 861,00	0,00	611 287,00	611 287,00	611 287,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 010 614,98	1 192 479,00	3 061 960,80	3 061 960,80	4 254 439,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	202 000,00		693 500,00	693 500,00	693 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	252 000,00		743 500,00	743 500,00	743 500,00
	TOTAL	9 262 614,98	1 192 479,00	3 805 460,80	3 805 460,80	4 997 939,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	675 800,00	332 290,00	205 002,00	205 002,00	537 292,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	960 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 636 600,00	332 290,00	205 002,00	205 002,00	537 292,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	510 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	706 160,06	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00	9 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	316 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 541 910,06	0,00	1 009 750,00	1 009 750,00	1 009 750,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 178 510,06	332 290,00	1 214 752,00	1 214 752,00	1 547 042,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	100 000,00		203 208,91	203 208,91	203 208,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 058 000,00		1 078 180,00	1 078 180,00	1 078 180,00
041	Opérations patrimoniales (4)	202 000,00		693 500,00	693 500,00	693 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 360 000,00		1 974 888,91	1 974 888,91	1 974 888,91

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		4 538 510,06	332 290,00	3 189 640,91	3 189 640,91	3 521 930,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 476 008,89
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 231 388,91
------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 264 347,00		2 264 347,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 706 610,00		4 706 610,00
014	Atténuations de produits	58 000,00		58 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 165 561,00		1 165 561,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	245 000,00	0,00	245 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	24 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 078 180,00	1 078 180,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		203 208,91	203 208,91
Dépenses de fonctionnement – Total		8 563 518,00	1 281 388,91	9 844 906,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 844 906,91
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	601 787,00	0,00	601 787,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	706 072,00		706 072,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	150 000,00	0,00	150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	76 544,00	0,00	76 544,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 423 536,00	704 500,00	2 128 036,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 287 000,80	39 000,00	1 326 000,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 500,00	0,00	9 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 254 439,80	743 500,00	4 997 939,80

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	254 931,00		254 931,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	6 864 202,00		6 864 202,00
74	Dotations et participations	1 659 093,00		1 659 093,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	0,00	150 000,00
76	Produits financiers	13 985,00	0,00	13 985,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000,00	0,00	5 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 064 211,00	50 000,00	9 114 211,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	730 695,91
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 844 906,91
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	537 292,00	445 000,00	982 292,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	48 500,00	48 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	0,00	9 750,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 078 180,00	1 078 180,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		203 208,91	203 208,91
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 547 042,00	1 974 888,91	3 521 930,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 476 008,89
------------------------------------------------------------	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 164 347,00	2 264 347,00	2 264 347,00
60611	Eau et assainissement	67 200,00	67 200,00	67 200,00
60612	Energie - Electricité	220 000,00	220 000,00	220 000,00
60621	Combustibles	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60622	Carburants	54 000,00	51 200,00	51 200,00
60623	Alimentation	107 500,00	210 000,00	210 000,00
60624	Produits de traitement	9 400,00	9 400,00	9 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	27 500,00	27 500,00	27 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	132 500,00	132 500,00	132 500,00
60633	Fournitures de voirie	32 000,00	32 000,00	32 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	22 720,00	22 720,00	22 720,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6067	Fournitures scolaires	21 358,00	21 358,00	21 358,00
6068	Autres matières et fournitures	60 300,00	60 300,00	60 300,00
611	Contrats de prestations de services	196 655,00	138 842,00	138 842,00
6132	Locations immobilières	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6135	Locations mobilières	26 100,00	26 100,00	26 100,00
61521	Entretien terrains	20 000,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	10 000,00	10 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	284 807,00	330 000,00	330 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6156	Maintenance	79 000,00	79 000,00	79 000,00
6161	Multirisques	16 000,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	8 220,00	8 220,00	8 220,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 860,00	20 860,00	20 860,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	700,00	700,00	700,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	11 850,00	11 850,00	11 850,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	158 397,00	158 397,00	158 397,00
6236	Catalogues et imprimés	19 900,00	19 900,00	19 900,00
6238	Divers	22 800,00	22 800,00	22 800,00
6241	Transports de biens	2 450,00	2 450,00	2 450,00
6247	Transports collectifs	4 180,00	4 100,00	4 100,00
6248	Divers	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	4 400,00	4 400,00	4 400,00
6257	Réceptions	12 700,00	12 700,00	12 700,00
6261	Frais d'affranchissement	32 600,00	32 600,00	32 600,00
6262	Frais de télécommunications	39 250,00	39 250,00	39 250,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 200,00	8 200,00	8 200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 800,00	5 800,00	5 800,00
62872	Remb. frais au budget annexe	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 400,00	14 400,00	14 400,00
63512	Taxes foncières	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 000,00	2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	14 600,00	14 600,00	14 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 675 948,00	4 706 610,00	4 706 610,00
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	26 040,00	26 040,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	13 095,00	13 697,00	13 697,00
6333	Particip. employeurs format ^o prof. cont.	0,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 990,00	24 399,00	24 399,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 857,00	8 215,00	8 215,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 412 337,00	2 440 425,00	2 440 425,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	64 579,00	60 015,00	60 015,00
64118	Autres indemnités titulaires	428 032,00	442 603,00	442 603,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	152 222,00	222 306,00	222 306,00
64138	Autres indemnités non tit.	9 989,00	23 426,00	23 426,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	428 716,00	460 582,00	460 582,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	772 540,00	790 586,00	790 586,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 569,00	9 952,00	9 952,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	210 000,00	81 000,00	81 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	8 587,00	8 587,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	9 522,00	9 654,00	9 654,00
64731	Allocations chômage versées directement	19 000,00	32 123,00	32 123,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 000,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6488	Autres charges	33 500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	48 381,00	58 000,00	58 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	48 381,00	58 000,00	58 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 111 921,00	1 165 561,00	1 165 561,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	32 300,00	38 000,00	38 000,00
6531	Indemnités	110 264,00	135 000,00	135 000,00
6532	Frais de mission	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 007,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 500,00	10 378,00	10 378,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	100,00	100,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	70,00	70,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	8 000,00	8 000,00
65548	Autres contributions	307 100,00	307 030,00	307 030,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	5 200,00	5 200,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	4 550,00	4 550,00	4 550,00
657362	Subv. fonct. CCAS	120 000,00	120 000,00	120 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^e , personnes privée	420 000,00	429 033,00	429 033,00
65888	Autres	2 200,00	2 200,00	2 200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 000 597,00	8 194 518,00	8 194 518,00
66	Charges financières (b)	271 100,00	245 000,00	245 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	262 000,00	240 000,00	240 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 400,00	-10 000,00	-10 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	500,00	500,00
666	Pertes de change	15 000,00	14 500,00	14 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	759 360,00	24 000,00	24 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 000,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	752 360,00	17 000,00	17 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	5 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 036 057,00	8 563 518,00	8 563 518,00
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00	203 208,91	203 208,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 058 000,00	1 078 180,00	1 078 180,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 058 000,00	1 078 180,00	1 078 180,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 158 000,00	1 281 388,91	1 281 388,91
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 158 000,00	1 281 388,91	1 281 388,91
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 194 057,00	9 844 906,91	9 844 906,91

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 844 906,91
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

Montant des ICNE de l'exercice	104 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-114 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	150 000,00	100 000,00	100 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	150 000,00	100 000,00	100 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	430 950,00	254 931,00	254 931,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	40 000,00	0,00	0,00
70322	Stationnement, locat° domaine portuaire,	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	70 400,00	30 000,00	30 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	25 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	26 300,00	25 000,00	25 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	157 000,00	130 000,00	130 000,00
70688	Autres prestations de services	150,00	100,00	100,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 300,00	1 500,00	1 500,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	10 000,00	11 000,00	11 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	1 500,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	37 600,00	37 000,00	37 000,00
70874	Remb. frais par les caisses des écoles	0,00	4 831,00	4 831,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	48 700,00	3 000,00	3 000,00
73	Impôts et taxes	6 899 200,00	6 864 202,00	6 864 202,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 900 000,00	6 100 000,00	6 100 000,00
73211	Attribution de compensation	204 200,00	94 202,00	94 202,00
7336	Droits de place	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	70 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	650 000,00	600 000,00	600 000,00
7388	Autres taxes diverses	5 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 692 800,00	1 659 093,00	1 659 093,00
7411	Dotation forfaitaire	1 178 000,00	1 173 417,00	1 173 417,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	63 779,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	310 381,00	324 142,00	324 142,00
744	FCTVA	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74718	Autres participations Etat	110,00	110,00	110,00
74748	Participat° Autres communes	9 500,00	10 000,00	10 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	1 900,00	1 900,00	1 900,00
7478	Participat° Autres organismes	12 130,00	12 130,00	12 130,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 000,00	13 240,00	13 240,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	75 000,00	94 154,00	94 154,00
75	Autres produits de gestion courante	162 950,00	150 000,00	150 000,00
752	Revenus des immeubles	162 950,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 335 900,00	9 028 226,00	9 028 226,00
76	Produits financiers (b)	13 990,00	13 985,00	13 985,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	13 970,00	13 965,00	13 965,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	3 700,00	3 700,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	0,00	1 300,00	1 300,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 371 890,00	9 064 211,00	9 064 211,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 421 890,00	9 114 211,00	9 114 211,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	730 695,91
------------------------------------------------	-------------------

=

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				9 844 906,91

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	42 960,00	148 732,00	148 732,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	22 000,00	39 707,00	39 707,00
2031	Frais d'études	18 560,00	61 000,00	61 000,00
2051	Concessions, droits similaires	2 400,00	48 025,00	48 025,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	109 865,00	76 544,00	76 544,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	32 000,00	16 318,00	16 318,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 865,00	4 863,00	4 863,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	36 000,00	34 529,00	34 529,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	22 000,00	20 834,00	20 834,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	15 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 134 491,98	1 274 882,00	1 274 882,00
2111	Terrains nus	151 214,98	148 113,00	148 113,00
2112	Terrains de voirie	66 000,00	7 400,00	7 400,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	3 300,00	3 300,00
2128	Autres agencements et aménagements	78 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	4 155,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	274 500,00	247 764,00	247 764,00
2138	Autres constructions	7 500,00	8 400,00	8 400,00
2152	Installations de voirie	52 100,00	99 752,00	99 752,00
21534	Réseaux d'électrification	73 000,00	43 010,00	43 010,00
21538	Autres réseaux	9 600,00	2 750,00	2 750,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	107 400,00	20 556,00	20 556,00
21571	Matériel roulant	30 000,00	223 800,00	223 800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	70 040,00	70 670,00	70 670,00
2181	Installat° générales, agencements	3 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	109 850,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	17 410,00	33 384,00	33 384,00
2184	Mobilier	14 150,00	32 540,00	32 540,00
2188	Autres immobilisations corporelles	65 572,00	333 443,00	333 443,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 801 237,00	645 515,80	645 515,80
2313	Constructions	894 320,00	189 080,00	189 080,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 905 917,00	405 435,80	405 435,80
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	1 000,00	1 000,00	1 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	50 000,00	50 000,00
8904	Opération d'équipement n° 8904 (5)	399 000,00	0,00	0,00
8906	Opération d'équipement n° 8906 (5)	492 500,00	5 000,00	5 000,00
8907	Opération d'équipement n° 8907 (5)	1 164 000,00	20 000,00	20 000,00
8908	Opération d'équipement n° 8908 (5)	409 700,00	100 000,00	100 000,00
8911	Opération d'équipement n° 8911 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
8912	Opération d'équipement n° 8912 (5)	0,00	50 000,00	50 000,00
8913	Opération d'équipement n° 8913 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
8914	Opération d'équipement n° 8914 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
8915	Opération d'équipement n° 8915 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 553 753,98	2 450 673,80	2 450 673,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 798 361,00	0,00	0,00
10223	TLE	5 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 748 361,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	658 000,00	601 787,00	601 787,00
1641	Emprunts en euros	520 000,00	499 512,00	499 512,00
1643	Emprunts en devises	35 000,00	38 454,00	38 454,00
168758	Dettes - Autres groupements	75 000,00	45 821,00	45 821,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	28 000,00	18 000,00	18 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	9 500,00	9 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	9 500,00	9 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 456 861,00	611 287,00	611 287,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		9 010 614,98	3 061 960,80	3 061 960,80
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	<i>Installations générales, agencements</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	202 000,00	693 500,00	693 500,00
2031	<i>Frais d'études</i>	1 000,00	0,00	0,00
2111	<i>Terrains nus</i>	11 000,00	9 500,00	9 500,00
21534	<i>Réseaux d'électrification</i>	170 000,00	645 000,00	645 000,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	20 000,00	39 000,00	39 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		252 000,00	743 500,00	743 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 262 614,98	3 805 460,80	3 805 460,80

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 192 479,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	675 800,00	205 002,00	205 002,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	60 905,00	60 905,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	40 763,00	40 763,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	63 254,00	63 254,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	130 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	40 080,00	40 080,00
1323	Subv. non transf. Départements	240 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	51 500,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	120 300,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	60 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	70 000,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	4 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	960 800,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	960 800,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 636 600,00	205 002,00	205 002,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 216 160,06	1 000 000,00	1 000 000,00
10222	FCTVA	180 000,00	400 000,00	400 000,00
10226	Taxe d'aménagement	330 000,00	600 000,00	600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	706 160,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 750,00	9 750,00	9 750,00
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	9 750,00	9 750,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	316 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 541 910,06	1 009 750,00	1 009 750,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 178 510,06	1 214 752,00	1 214 752,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	100 000,00	203 208,91	203 208,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 058 000,00	1 078 180,00	1 078 180,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 300,00	11 369,00	11 369,00
28031	Frais d'études	52 000,00	48 418,00	48 418,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	100,00	81,00	81,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	11 400,00	11 302,00	11 302,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	200,00	184,00	184,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	29 000,00	29 261,00	29 261,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	5 800,00	5 639,00	5 639,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	27 100,00	27 031,00	27 031,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	30 500,00	31 650,00	31 650,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	16 500,00	17 285,00	17 285,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 600,00	2 535,00	2 535,00
28051	Concessions et droits similaires	5 700,00	4 849,00	4 849,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 300,00	3 274,00	3 274,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 600,00	8 575,00	8 575,00
281312	Bâtiments scolaires	69 700,00	69 700,00	69 700,00
281316	Equipements de cimetière	3 500,00	3 732,00	3 732,00
281318	Autres bâtiments publics	113 600,00	113 556,00	113 556,00
28135	Installations générales, agencements, ..	99 000,00	124 533,00	124 533,00
28138	Autres constructions	11 200,00	11 804,00	11 804,00
28151	Réseaux de voirie	250 000,00	249 814,00	249 814,00
28152	Installations de voirie	83 000,00	87 836,00	87 836,00
281538	Autres réseaux	0,00	953,00	953,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 000,00	3 414,00	3 414,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281571	Matériel roulant	10 000,00	9 201,00	9 201,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	23 000,00	21 146,00	21 146,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	42 200,00	44 686,00	44 686,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	572,00	572,00
28182	Matériel de transport	56 400,00	57 499,00	57 499,00
28183	Matériel de bureau et informatique	24 000,00	19 678,00	19 678,00
28184	Mobilier	26 700,00	18 844,00	18 844,00
28188	Autres immo. corporelles	38 600,00	39 759,00	39 759,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 158 000,00	1 281 388,91	1 281 388,91
041	Opérations patrimoniales (9)	202 000,00	693 500,00	693 500,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	100 000,00	445 000,00	445 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	70 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Constructions	1 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	31 000,00	48 500,00	48 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 360 000,00	1 974 888,91	1 974 888,91
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 538 510,06	3 189 640,91	3 189 640,91

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	332 290,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 476 008,89
-----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 997 939,80
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8904 (1)
LIBELLE : PLACE GAMBETTA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 021 882,28	a 168 100,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 021 882,28	168 100,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 021 882,28	168 100,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 156 700,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	156 700,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	66 700,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	90 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 400,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8905 (1)
LIBELLE : AD'AP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8906 (1)
LIBELLE : Salle omnisports

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		483 331,73	a 43 600,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	483 331,73	43 600,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2313	Constructions	483 331,73	43 600,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 600,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8907 (1)
LIBELLE : BIKE PARK

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 169 475,99	a 163 500,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 169 475,99	163 500,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2313	Constructions	1 169 475,99	163 500,00	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 150 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	150 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 500,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8908 (1)
LIBELLE : PORT 2021

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		34 248,00	a 25 872,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	34 248,00	25 872,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	34 248,00	25 872,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 40 080,00
13	Subventions d'investissement	0,00	40 080,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	40 080,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-85 792,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8909 (1)
LIBELLE : Réfection rue du fief norteau

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8910 (1)
LIBELLE : Maison du garde phare SNSM

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8911 (1)
LIBELLE : Réfection école de musique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 164 922,00
13	Subventions d'investissement	0,00	164 922,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	60 905,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	40 763,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	63 254,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	134 922,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8912 (1)
LIBELLE : Chaudière salle Patrick Moquay

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8913 (1)
LIBELLE : Réfection voirie rues Perdriaud, Etcheba

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8914 (1)
LIBELLE : Coeur de Saint-Pierre

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 8915 (1)
LIBELLE : Etage mairie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	661 287	616 015	23 961	170 139	59 957	104 283	0	0	0	1 316 319	110 000	3 061 961
- Equipements municipaux (2)		616 015	23 961	130 747	59 957	104 283	0	0	0	1 279 167	110 000	2 374 130
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	39 392	0	0	0	0	0	37 152	0	76 544
- Opérations financières	661 287											661 287
Dépenses d'ordre	743 500											743 500
Total dépenses de l'exercice	1 404 787	616 015	23 961	170 139	59 957	104 283	0	0	0	1 316 319	110 000	3 805 461
RAR N-1 et reports	0	234 400	18 820	48 023	6 000	163 500	0	0	0	695 864	25 872	1 192 479
Total cumulé dépenses d'investissement	1 404 787	850 415	42 781	218 162	65 957	267 783	0	0	0	2 012 183	135 872	4 997 940

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 984 639	0	0	0	164 922	0	0	0	0	0	40 080	3 189 641
RAR N-1 et reports	1 476 009	25 590	0	0	0	150 000	0	0	0	156 700	0	1 808 299
Total cumulé recettes d'investissement	4 460 648	25 590	0	0	164 922	150 000	0	0	0	156 700	40 080	4 997 940

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 715 889	2 626 676	552 275	1 680 177	593 621	313 596	145 501	1 740	4 000	2 071 532	139 900	9 844 907
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 715 889	2 626 676	552 275	1 680 177	593 621	313 596	145 501	1 740	4 000	2 071 532	139 900	9 844 907

RECETTES

Total recettes de l'exercice	8 598 140	119 100	6 210	174 831	25 300	0	17 000	0	67 730	34 400	71 500	9 114 211
RAR N-1 et reports	730 696	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	730 696
Total cumulé recettes de fonctionnement	9 328 836	119 100	6 210	174 831	25 300	0	17 000	0	67 730	34 400	71 500	9 844 907

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 404 787	850 415	42 781	218 162	65 957	267 783	0	0	0	2 012 183	135 872	4 997 940
Dépenses réelles		661 287	850 415	42 781	218 162	65 957	267 783	0	0	0	2 012 183	135 872	4 254 440
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	601 787	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	601 787
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	48 025	0	0	0	0	0	0	0	101 975	0	150 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	39 392	0	0	0	0	0	37 152	0	76 544
21	Immobilisations corporelles	0	499 429	24 061	174 370	34 957	4 283	0	0	0	686 436	0	1 423 536
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	50 000	214 361	18 720	4 400	1 000	80 000	0	0	0	908 520	10 000	1 287 001
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	9 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 500
Opérations d'équipement		0	88 600	0	0	30 000	183 500	0	0	0	278 100	125 872	706 072
8904	PLACE GAMBETTA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 100	0	168 100
8906	Salle omnisports	0	48 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 600
8907	BIKE PARK	0	0	0	0	0	183 500	0	0	0	0	0	183 500
8908	PORT 2021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	125 872	125 872
8911	Réfection école de musique	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	0	30 000
8912	Chaudière salle Patrick Moquay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
8913	Réfection voirie rues Perdriaud, Etcheba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
8914	Coeur de Saint-Pierre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	30 000
8915	Etage mairie	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		743 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	743 500
040	Opérat° ordre transfert entre sections	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
041	Opérations patrimoniales	693 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	693 500

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes investissement		2 984 639	25 590	0	0	164 922	150 000	0	0	0	156 700	40 080	3 521 931
Recettes réelles		1 009 750	25 590	0	0	164 922	150 000	0	0	0	156 700	40 080	1 547 042
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
13	Subventions d'investissement	0	25 590	0	0	164 922	150 000	0	0	0	156 700	40 080	537 292
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	9 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 750
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>1 974 889</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 974 889</i>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	<i>203 209</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>203 209</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 078 180</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 078 180</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>693 500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>693 500</i>

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 715 889	2 626 676	552 275	1 680 177	593 621	313 596	145 501	1 740	4 000	2 071 532	139 900	9 844 907
Dépenses réelles		434 500	2 626 676	552 275	1 680 177	593 621	313 596	145 501	1 740	4 000	2 071 532	139 900	8 563 518
011	Charges à caractère général	118 000	710 332	46 910	354 765	195 600	58 350	5 950	1 390	4 000	709 150	59 900	2 264 347
012	Charges de personnel, frais assimilés	500	1 597 246	504 065	886 087	376 421	31 863	751	0	0	1 309 677	0	4 706 610
014	Atténuations de produits	58 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 000
022	Dépenses imprévues	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	13 000	197 098	1 300	437 325	21 600	223 383	138 800	350	0	52 705	80 000	1 165 561

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	245 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 000
67	Charges exceptionnelles	0	22 000	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	24 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 281 389</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 281 389</i>
023	Virement à la section d'investissement	203 209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 209
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 078 180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 078 180
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 598 140	119 100	6 210	174 831	25 300	0	17 000	0	67 730	34 400	71 500	9 114 211
Recettes réelles		8 548 140	119 100	6 210	174 831	25 300	0	17 000	0	67 730	34 400	71 500	9 064 211
013	Atténuations de charges	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	11 100	0	164 831	25 300	0	17 000	0	2 700	32 500	1 500	254 931
73	Impôts et taxes	6 794 202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000	6 864 202
74	Dotations et participations	1 634 953	12 130	110	10 000	0	0	0	0	0	1 900	0	1 659 093
75	Autres produits de gestion courante	0	78 870	6 100	0	0	0	0	0	65 030	0	0	150 000
76	Produits financiers	13 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 985
77	Produits exceptionnels	0	17 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>50 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>50 000</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 472 602,12									
1641 Emprunts en euros (total)					7 959 239,74									
CE-1806065	CAISSE D'EPARGNE	14/06/2006		30/06/2007	700 000,00	F		4,470	4,470	EUR	A	P	N	A-1
CE-1806384	CAISSE D'EPARGNE	18/12/2006		21/03/2007	900 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1
CE-1806873	CAISSE D'EPARGNE			09/08/2008	399 000,00	R	EURIBOR	5,143	5,143	EUR	M	P	N	A-1
CE-5770444	CAISSE D'EPARGNE			05/10/2019	290 000,00	F		1,450	1,450	EUR	M	P	N	A-1
CE-A8606159	CAISSE D'EPARGNE	08/07/2005		16/08/2006	1 000 000,00	R		4,500	4,500	EUR	A	P	N	D-1
CE-A8607115	CAISSE D'EPARGNE	11/12/2007		28/03/2008	920 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	B-1
CLF-MON236061EUR/024	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	29/11/2005		01/04/2006	750 000,00	F		3,470	3,470	EUR	A	P	N	A-1
MON508452EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/03/2016		01/07/2018	2 838 650,55	F		3,210	3,210	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-3851144	SYNDICAT D'ELECTRIFICATION	16/09/2019		01/02/2020	161 589,19	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					513 362,38									
CLF-MON174728CHF-2v	CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/12/2000		01/04/2001	513 362,38	F		4,990	4,990	CHF	T	P	N	F-6
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					589 100,79									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					589 100,79									
1 SDEER-385036	FAISSEAU YVON SYNDICAT	24/11/2015		25/05/2009 01/06/2016	360 000,00 13 814,68	F F		0,000 0,000	0,000 0,000	EUR EUR	M A	P C	N N	A-1 A-1
SDEER-385037	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	21/10/2014		01/07/2016	15 498,23	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
SDEER-385038	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	07/04/2015		01/11/2017	10 281,83	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385039	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	11/10/2018		01/04/2019	34 397,52	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385521	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	21/10/2014		01/04/2016	38 881,75	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
SDEER-385522	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	07/04/2015		01/05/2017	30 646,16	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385523	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	01/06/2016		01/03/2018	47 867,42	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385524	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	02/11/2016		01/04/2018	32 288,72	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
SDEER-385525	D'ELECTRIFICATION SYNDICAT	10/05/2016		01/05/2019	5 424,48	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
Total général					9 061 702,91									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 233 370,09					521 644,18	239 863,00	0,00	103 360,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 958 551,05					494 701,63	226 861,67	0,00	100 444,56
CE-1806065	N	0,00	A-1	429 872,90	11,99	F		4,470	27 846,34	19 215,32	0,00	8 985,30
CE-1806384	N	0,00	A-1	385 668,61	6,99	F		3,950	48 858,99	15 349,61	0,00	10 388,89
CE-1806873	N	0,00	A-1	99 289,06	3,60	R	EURIBOR	0,000	27 708,60	0,00	0,00	0,00
CE-5770444	N	0,00	A-1	285 665,10	14,76	F		1,450	17 497,47	4 026,18	0,00	270,03
CE-A8606159	N	0,00	D-1	79 501,82	1,61	R		4,500	79 501,82	3 637,21	0,00	0,00
CE-A8607115	N	0,00	B-1	478 400,00	12,99	F		3,990	36 800,00	18 846,50	0,00	97,89
CLF-MON236061EUR/024	N	0,00	A-1	278 169,81	5,99	F		3,470	42 201,75	10 431,37	0,00	6 612,02
MON508452EUR	N	0,00	A-1	4 760 394,56	18,00	F		3,210	181 968,82	155 355,48	0,00	74 090,43
SDEER-3851144	N	0,00	A-1	161 589,19	5,00	F		0,000	32 317,84	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		274 819,04					26 942,55	13 001,33	0,00	2 915,89
CLF-MON174728CHF-2v	N	0,00	F-6	274 819,04	5,99	F		4,990	26 942,55	13 001,33	0,00	2 915,89
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		277 961,39					63 820,12	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		277 961,39					63 820,12	0,00	0,00	0,00
1	N	0,00	A-1	168 000,00	9,39	F		0,000	18 000,00	0,00	0,00	0,00
SDEER-385036	N	0,00	A-1	2 762,92	0,99	F		0,000	2 762,92	0,00	0,00	0,00
SDEER-385037	N	0,00	A-1	3 099,63	0,99	F		0,000	3 099,63	0,00	0,00	0,00
SDEER-385038	N	0,00	A-1	4 112,72	2,83	F		0,000	2 056,37	0,00	0,00	0,00
SDEER-385039	N	0,00	A-1	27 518,02	4,00	F		0,000	6 879,50	0,00	0,00	0,00
SDEER-385521	N	0,00	A-1	7 776,35	0,99	F		0,000	7 776,35	0,00	0,00	0,00
SDEER-385522	N	0,00	A-1	12 258,47	2,00	F		0,000	6 129,23	0,00	0,00	0,00
SDEER-385523	N	0,00	A-1	28 720,46	3,00	F		0,000	9 573,48	0,00	0,00	0,00
SDEER-385524	N	0,00	A-1	19 373,24	3,00	F		0,000	6 457,74	0,00	0,00	0,00
SDEER-385525	N	0,00	A-1	4 339,58	4,00	F		0,000	1 084,90	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 511 331,48					585 464,30	239 863,00	0,00	103 360,45

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CE-A8607115	CAISSE D'EPARGNE	920 000,00	478 400,00	1	25,00				0,00		3,990	18 846,50	0,00	6,37
TOTAL (B)		920 000,00	478 400,00						0,00			18 846,50	0,00	6,37
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
CE-A8606159	CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00	79 501,82	1	15,00				0,00		4,500	3 637,21	0,00	1,06
TOTAL (D)		1 000 000,00	79 501,82						0,00			3 637,21	0,00	1,06
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
CLF-MON174728CHF-2v	CREDIT LOCAL DE FRANCE	513 362,38	274 819,04	6	25,00				0,00		4,990	13 001,33	0,00	3,66
TOTAL (F)		513 362,38	274 819,04						0,00			13 001,33	0,00	3,66
TOTAL GENERAL		2 433 362,38	832 720,86						0,00			35 485,04	0,00	11,09

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 678 610,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	478 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	79 501,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						3,66
	Montant en euros						274 819,04

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	2019-12-17

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	17/12/2019
L	autres bâtiments publics	25	17/12/2019
L	Autres immobilisations corporelles (+5000€)	10	17/12/2019
L	Autres immobilisations corporelles (-5000€)	5	17/12/2019
L	Autres immobilisations incorporelles	5	17/12/2019
L	Autres inst., mat. et out. technique (+5000€)	10	17/12/2019
L	Autres inst., mat. et out. technique (-5000€)	5	17/12/2019
L	bâtiments scolaires	25	17/12/2019
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	17/12/2019
L	Constructions - Autres bâtiments publics	25	17/12/2019
L	Constructions - Equipements du cimetière	25	17/12/2019
L	Constuctions - Inst. générales, agenc. aménag.	15	17/12/2019
L	équipements de cimetière	25	17/12/2019
L	Frais d'études	5	17/12/2019
L	Frais documents d'urbanisme et numérisat° cadastre	10	17/12/2019
L	immeubles de rapport	5	17/12/2019
L	Installations de voirie (+5000€)	10	17/12/2019
L	Installations de voirie (-5000€)	5	17/12/2019
L	Mat. et out. incendie et défense civile (-5000€)	5	17/12/2019
L	Matériel et outillage de voirie (+5000€)	10	17/12/2019
L	Matériel et outillage de voirie (-5000€)	5	17/12/2019
L	Matériels de bureau	10	17/12/2019
L	Matériels de transport	5	17/12/2019
L	Matériels informatiques	3	17/12/2019
L	Matériels informatiques complém.	2	17/12/2019
L	Mobilier	10	17/12/2019
L	Réseaux de voirie (-5000€)	5	17/12/2019
L	Subventions d'équipement versées	5	17/12/2019
L	Subventions d'équipement versées	10	17/12/2019
L	Subventions d'équipement versées	15	17/12/2019
L	Terrains nus - Terrains de voirie	5	17/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		2 073 427,88	2 073 427,88	0,00	2 073 427,88
Perte de change sur capital restant dû	0,00		73 427,88	73 427,88	0,00	73 427,88
Travaux futur port de pêche	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		12 496,58	12 496,58	0,00	12 496,58
Provision dépréciation comptes de redevables	0,00		12 496,58	12 496,58	0,00	12 496,58
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		2 085 924,46	2 085 924,46	0,00	2 085 924,46

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		601 787,00	601 787,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		601 787,00	601 787,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	499 512,00	499 512,00
1643	Emprunts en devises	38 454,00	38 454,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	63 821,00	63 821,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	601 787,00	1 192 479,00	0,00	1 794 266,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 291 138,91	III 2 291 138,91
Ressources propres externes de l'année (a)		1 009 750,00	1 009 750,00
10222	FCTVA	400 000,00	400 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	600 000,00	600 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	9 750,00	9 750,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 281 388,91	1 281 388,91
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	11 369,00	11 369,00
28031	<i>Frais d'études</i>	48 418,00	48 418,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	81,00	81,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	11 302,00	11 302,00
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	184,00	184,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	29 261,00	29 261,00
28041513	<i>GFP rat : Projet infrastructure</i>	5 639,00	5 639,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	27 031,00	27 031,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	31 650,00	31 650,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	17 285,00	17 285,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	2 535,00	2 535,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	4 849,00	4 849,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 274,00	3 274,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 575,00	8 575,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	69 700,00	69 700,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	3 732,00	3 732,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	113 556,00	113 556,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	124 533,00	124 533,00
28138	<i>Autres constructions</i>	11 804,00	11 804,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	249 814,00	249 814,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	87 836,00	87 836,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	953,00	953,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	3 414,00	3 414,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	9 201,00	9 201,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	21 146,00	21 146,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	44 686,00	44 686,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	572,00	572,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	57 499,00	57 499,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 678,00	19 678,00
28184	<i>Mobilier</i>	18 844,00	18 844,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	39 759,00	39 759,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	203 208,91	203 208,91

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 291 138,91	332 290,00	1 476 008,89	0,00	4 099 437,80

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 794 266,00
Ressources propres disponibles	IV	4 099 437,80
Solde	V = IV – II (6)	2 305 171,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					38 112,25	7 376,72										389,87	3 145,15	
OGEC	2000	P	Travaux bâtiment Ecole Jeanne d'Arc - Contacter l'école pour avoir le tableau d'amortissement	CAISSE D'EPARGNE	38 112,25	7 376,72	2,28	M	F	6,550	F		6,550	A-1	EUR	389,87	3 145,15	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 726 515,35	2 619 966,35										97 557,48	170 803,36	
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLAI - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 182,00	58 444,83	35,99	A	V	0,800	V		0,550	B-1	EUR	321,45	1 472,49	
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLUS - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 478,00	164 786,95	35,99	A	V	1,600	V		1,350	B-1	EUR	2 224,62	3 585,08	
ATLANTIC AMENAGEMENT	2015	P	Construction 3 logements - L'oisellerie - Prêt PLUS Foncier - māj 25/03/16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 762,00	41 276,17	45,99	A	V	1,600	V		1,350	B-1	EUR	557,23	653,20	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMIS	2002	P	Construction de 13 logements la Grenette - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	884 204,00	591 148,20	18,40	A	F		4,200	F		4,200	A-1	EUR	25 460,52	23 207,13
SEMIS	2015	P	Rénovation logements La Grenette - Rue des allées - PAM10 PAM - māj 26/03/15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 000,00	200 778,70	20,99	A	R		1,600	R		1,600	A-1	EUR	3 212,46	8 120,02
SEMIS	2015	P	Rénovation logements La Grenette - Rue des allées - PEPR10 ECOPT 10 - māj 26/03/15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	565 500,00	481 965,78	20,99	A	R		0,750	R		0,750	A-1	EUR	3 614,74	21 276,58
SEMIS Saintes	1986	P	19 logements la Grenette - Māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	716 510,38	130 036,73	4,64	A	F		4,940	F		4,940	A-1	EUR	7 617,85	35 809,88
SEMIS Saintes	1994	P	Construction logements PLA - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	955 978,06	456 492,24	10,82	A	F		5,800	F		5,800	A-1	EUR	27 752,81	36 644,93
SEMIS Saintes	1998	P	Construction logements la louisiane - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	1 015 517,79	466 550,17	11,32	A	F		4,800	F		4,800	A-1	EUR	25 279,87	37 460,38
SEMIS Saintes	1998	P	La Louisiane PLA TS - māj 26/03/15	C.D.C. (CNRACL)	70 383,12	28 486,58	11,32	A	F	T4M	4,300	F	T4M	4,300	A-1	EUR	1 515,93	2 573,67
TOTAL GENERAL					4 764 627,60	2 627 343,07											97 947,35	173 948,51

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		46,00	2,00	48,00	36,00	0,00	36,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2020)	C	10,00	1,00	11,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2020)	C	13,00	1,00	14,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	16,00	0,00	16,00	13,00	0,00	13,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		77,00	6,00	83,00	70,00	0,00	70,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	45,00	5,00	50,00	40,00	0,00	40,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	14,00	1,00	15,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2020)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 2EME CL (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00

01- MAIRIE ST PIERRE D'OLERON - Principal - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Av. Janv. 2020)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (Av. Janv. 2020)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		130,00	10,00	140,00	113,00	0,00	113,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
-	OGEC Ecole Jeanne d'Arc	Caisse des écoles	Association	10 322,99
-	SEMIS	Société d'économie mixte	Société	2 513 812,85
-	ATLANTIC AMENAGEMENT	Société	Société	270 154,21
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
-	LEO LAGRANGE	Association Léo Lagrange Sud Ouest	Association	143 909,20
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté commune de l'île d'Oléron		TPU + Fisc. addit.	0,00
PETR Marennes Oléron		Contribution	0,00
SDEER de la charente-Maritime		Sans fisc. propre	0,00
SIFICES		Contribution	0,00
SIFICMS		Contribution	0,00
SIVU du CIAS		Contribution	0,00
Syndicat de la voirie de Charente-Maritime		Contribution	0,00
Syndicat des eaux		Contribution	0,00
Autres organismes de regroupement			
AFR n°2		Sans fisc. propre	0,00
Association syndicale d'Arceau		Sans fisc. propre	0,00
Syndicat informatique		Sans fisc. propre	0,00
UNIMA		Contribution	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de St Pierre d'Oléron		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière 1	Camping municipal de La Faucheprière	23/03/1985	- 23/03/1985	21170385500083	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière 2	Marché couvert	01/01/1991	- 22/03/1991	21170385500091	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière 3	Régie autonome golf d'Oléron	01/01/2002	- 25/10/2001	21170385500125	SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	17 464 000,00	2,80	11,89	0,00	2 076 469,00	2,80
TFPB	12 832 000,00	2,87	30,51	0,00	3 915 043,00	2,87
TFPNB	230 400,00	1,78	47,00	0,00	108 288,00	1,78
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	30 526 400,00	2,82			6 099 800,00	2,83

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 05/06/2020

Présenté par le Maire (1),

A Saint-Pierre d'Oléron, le 12/06/2020

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Pierre d'Oléron, le 12/06/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

0 VATON Rodolphe	
M. ANDREZ Lionel	
M. BELIGNE Pierre	
M. BOST Guy	
M. COIFFE Luc	
M. GAZEU Patrick	
M. GUILBERT Eric	
M. GUILLEMET Jérôme	
M. LIEVRE-PERROCHEAU Ludovic	
M. MIMAUD Loïc	
M. MULLER Michel	
M. RAYNAL Philippe	
M. SUEUR Christophe	
Mme BIROT Monique	
Mme BROCHUS Michèle	
Mme CASTELLI Edwige	
Mme CHASTANET Sylvie	
Mme DELISEE Martine	
Mme FROUGIER Sylvie	
Mme GRANGER MAILLET Christine	
Mme JAUNIER Annick	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme MORGAT Evelyne	
Mme POUSSET Corinne	
Mme RAVIAT Isabelle	
Mme VITET Françoise	
Mme WERBROUCK Séverine	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Pierre d'Oléron, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.